

## ARCHIVES

# Les confessions d'un espoir nommé Frank Vandenbroucke

Par PHILIPPE LE COEUR • Publié le 13 mai 1999 à 00h00 - Mis à jour le 13 mai 1999 à 00h00

Article réservé aux abonnés

DEPUIS LA REPRISE de la saison cycliste, le 2 février, Frank Vandenbroucke s'est montré aux premiers rangs du peloton. Fort de victoires à Liège-Bastogne-Liège, au Het Volk et au Grand Prix La Marseillaise, mais aussi de places d'honneur dans le Tour des Flandres et Paris-Roubaix, le jeune coureur belge (24 ans) semblait parti pour confirmer les qualités qu'on lui prêtait depuis son entrée dans les rangs professionnels voici cinq ans. « La grâce », « la classe et le talent à l'état pur », « une intelligence en course remarquable »... celui que l'on appelle « VDB » dans le peloton et dans lequel la Belgique voit le successeur d'Eddy Merckx, aurait pu ployer sous le flot des qualificatifs. Au contraire ce Wallon, qui s'exprime aussi en flamand, n'a jamais manqué une occasion de se les approprier avec un aplomb frisant parfois l'absence de modestie.

Suite à son interpellation vendredi 7 mai par la brigade des stupéfiants de Paris et sa suspension par l'équipe Cofidis, qu'il a rejointe comme chef de file à l'intersaison, l'envol du jeune Belge s'interrompt brutalement. A l'image d'un athlète sûr de lui, aux choix carrés, aux déclarations ne souffrant pas la contestation, tend à se substituer celle d'un jeune homme naïf, impressionnable et en proie au doute.

Tel est le visage de lui-même qu'a voulu présenter VDB à l'occasion d'une conférence de presse tenue, mardi 11 mai chez lui à Ploegsteert, pour expliquer les relations qu'il entretenait avec Bernard Sainz, le faux médecin soupçonné d'être, avec l'avocat Bertrand Lavelot, au coeur d'un trafic de produits illicites. L'actuel leader de la Coupe du monde a reconnu avoir « peut-être été naïf », mais « pas malhonnête ». Clamant sa « bonne foi », il a demandé à Cofidis « de continuer à [lui] faire confiance ». « J'espère qu'ils peuvent lever leur sanction », a-t-il avancé. « NAIF ET MALHONNÊTE » Il lui faudra attendre. Car même si Alain Bondue, manager de l'équipe, a cru voir un Frank Vandenbroucke « plein de sincérité », la suspension décidée lundi 10 mai ne sera pas levée tant que ne seront pas connus les résultats des « analyses des produits saisis chez Bertrand Lavelot ou Bernard Sainz » et des prélèvements de cheveux et de sang effectués sur « VDB », ainsi que sur Philippe Gaumont. « Si un coureur a pris des produits interdits, il sera licencié », a ajouté Alain Bondue.

Frank Vandenbroucke a raconté avoir « fait la connaissance de Bernard Sainz en décembre 1998, par l'intermédiaire de Philippe Gaumont et de son avocat Bertrand Lavelot ». Le coureur belge a été « impressionné » par celui que le peloton connaît sous le nom de « docteur Mabuse », qui lui a montré « des photos de lui en train de prodiguer des soins à des grandes figures du sport comme Eddy Merckx, Lucien Van Impe, Bernard Hinault, Laurent Fignon, Raymond Poulidor, Cyrille Guimard. Et à d'autres sportifs comme Alain Prost ». « JEÛNER 2 FOIS 3 JOURS » « VDB » a indiqué s'être méfié, avant de faire « peu à peu confiance » au faux docteur. « Il m'a expliqué que ses soins étaient basés sur des méthodes naturelles et des médecines douces. » C'est ainsi qu'« en janvier 1999 il m'a demandé de jeûner 2 fois 3 jours. Je prenais seulement une poudre, qui provoquait une forte diarrhée. Cette diète était censée nettoyer mon corps de toutes ses toxines ». A suivi la prise de « gouttes d'un produit homéopathique, chaque jour, à raison de 10 gouttes sous la langue », avant le recours à « des injections ».

Le coureur belge, qui a payé à Bernard Sainz « 7 000 francs pour ses gouttes homéopathiques et 50 000 francs pour ses honoraires, depuis le début de l'année », assure s'être inquiété de la nature de ces injections. « Il m'a répondu qu'il s'agissait de produits homéopathiques et licites et que je devais lui faire entièrement confiance ». Dont acte, « VDB » n'ayant pas voulu « indisposer » le faux docteur. «

J'ai eu et j'ai encore la conviction que les traitements étaient homéopathiques et naturels, a-t-il fait valoir . J'espère ne pas m'être trompé ».

L'apparition du nom de Frank Vandebroucke dans une affaire de dopage intervient alors que ses succès avaient conduit certains observateurs à le propulser représentant d'une nouvelle génération de cyclistes. Génération qui avait renoué avec certaines « traditions » - présence dans les courses dès le début de la saison et pas seulement dans le Tour de France - mais qui avait rompu, pensaient-ils, avec d'autres « traditions », celles liées au dopage.

**PHILIPPE LE COEUR**